

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 13 avril 2012
(convocation du 2 avril 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Treize Avril Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme. FAYET Véronique à Mme. SAINT-ORICE Nicole à partir de 10h30	M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max	M. LOTHAIER Pierre à M. SIBE Maxime
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11h	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
Mme. BREZILLON Anne à Mme. CHAVIGNER Michèle	M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry	M. MOGA Alain à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10h55
M. DELAUX Stéphan à M. GAÜZERE Jean-Marc	Mme. PARCELIER Muriel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h45	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques	M. RAYNAL Franck à M. SOLARI Joël
M. EGRON Jean-François à Mme. LACUEY Conchita	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques	M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h45
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean	Mme. WALRYCK Anne à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**Salon de l'Agriculture d'Aquitaine du 12 au 21 mai 2012 - Parc des Expositions
de Bordeaux Lac - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention -
Décision - Autorisation**

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le salon de l'Agriculture d'Aquitaine créé en 1973 se tient conjointement avec la Foire Internationale de Bordeaux qui se déroulera du 12 au 21 mai 2012 au Parc des Expositions de Bordeaux Lac. Considéré comme la première manifestation à caractère agricole en France après le salon International de l'Agriculture de Paris, le Salon de l'Agriculture d'Aquitaine comporte des manifestations professionnelles de qualité comme Equitaine, le Marché des Producteurs de Pays d'Aquitaine, le concours des vins d'Aquitaine, les 14èmes assises de l'Origine, le Pôle « Cuisine et Savoir-Faire » ou la Ferme d'Aquitaine.

Ce salon qui s'impose comme un évènement économique incontournable a acquis, au fil des ans, une notoriété internationale qui constitue un facteur d'attractivité pour la métropole régionale. Ainsi, la Communauté Urbaine lui alloue, depuis 1996, une participation qui s'est élevée, en 2011, à 14 000 €, et qui pourrait être reconduite en 2012.

Cette manifestation qui se déroule sous une halle de 8 000 m², accueille quelques 350 000 visiteurs qui peuvent, chaque année, venir à la rencontre du monde agricole.

- Les grands évènements avec trois manifestations :

- le concours de Bordeaux vins d'Aquitaine sera l'occasion pour les 1 000 dégustateurs prévus, de tester 4 073 échantillons de vins produits en Région Aquitaine dans le cadre d'une vithèque dédiée à la découverte des vins médaillés,

- Aquitanima, salon de la génétique qui réunit plus de 450 bovins avec la présence de nombreuses délégations étrangères, notamment d'Amérique du Sud, d'Europe Centrale et de Chine qui conforte son caractère international.

- Equitaine, manifestation la plus représentative de l'élevage du cheval en Aquitaine avec la présence d'éleveurs espagnols (des chevaux lourds) et des représentants de pays étrangers pour le concours international du pur sang arabe (Arabian master). Des poneys, ânes et chevaux de sport compléteront l'effectif des 1000 équidés attendus.

- L'agro-alimentaire a toujours une place privilégiée au salon avec la valorisation de trois thématiques :

- la 12^{ème} édition des Assises de l'Origine autour de conférences et débats,

- le marché des terroirs qui comportera des animations entre artisans, exposants et consommateurs sur la qualité des produits régionaux avec de nombreuses dégustations et démonstrations.

- **La Ferme d'Aquitaine dont ce sera la sixième édition**, réunira les activités agricoles de la Région Aquitaine avec deux objectifs :

- une mission économique qui vise à intéresser les organisations professionnelles agricoles, les filières et les partenaires agricoles à ce projet,
- une mission pédagogique qui informe le grand public des diverses facettes de l'économie agricole régionale.

Notre établissement public est sollicité pour reconduire son soutien financier à cette manifestation à hauteur de 14 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T s'élevant à 1 498 400 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
Agro-alimentaire :		Agro-alimentaire	
Marché des producteurs	43 200	Marché des producteurs	15 000
Cuisine et savoir-faire	22 300	Cuisine et savoir-faire	40 000
Pôle restauration	49 000	Délégués	10 000
Animation	7 500	Cantine	3 500
Equitaine	78 570	CRAA	30 000
Animaux	25 200	Equitaine	40 000
Ferme	70 600	Partenaires, stands	23 000
Communication	81 900	Ferme	18 000
Frais généraux	119 940	Subventions :	
Technique	45 500	<u>Collectivités</u>	
Convention CEB	434 422	CRA	150 000
Aquitanima(organisation salon)	30 268	CUB	14 000
+ Frais techniques	10 000	<u>Conseils généraux :</u>	
Concours des vins	480 000	- 33	18 000
		- 40	13 500
		- 47	800
		<u>Chambres d'agriculture :</u>	
		- 24	1 500
		- 33	6 100
		- 47	1 500
		Divers	1 200
		Produits financiers	2 000
		Convention CEB	575 500
		Aquitanima (frais SRA)	10 000
		Concours des vins	480 000
		Concours des vins (participation)	42 000
		Cotisations	2 800
TOTAL	1 498 400	TOTAL	1 498 400

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la demande de subvention à hauteur de 14 000 € au bénéfice du Salon de l'Agriculture 2012,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de cette manifestation pour l'ensemble des filières agro-alimentaires et élevage, les compétences de notre établissement public en matière d'activités agro-alimentaires, mais également la notoriété internationale acquise au fil des ans par le Salon de l'Agriculture Aquitaine, facteur d'attractivité pour la métropole régionale,

DECIDE

Article 1 : Il est attribué à l'association Salon de l'Agriculture Aquitaine une subvention de 14 000 € pour l'organisation du Salon de l'Agriculture Aquitaine du 12 au 21 mai 2012,

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée prévoyant les conditions de règlement de la subvention précitée.

Article 3 : la dépense correspondante est inscrite au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 92, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 avril 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
23 AVRIL 2012

PUBLIÉ LE : 23 AVRIL 2012

M. CLAUDE SOUBIRAN